



2025

**PROGRAMME D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Musique de la Police Nationale

En partenariat avec
le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et
des collectivités territoriales

2026

SOMMAIRE

↳Présentation du programme	3
↳Fonctionnement du programme	5
↳Étapes du programme	6
↳Modalités d'inscription	14
↳ Contacts	15



↳ Présentation du programme

Dans le cadre de la convention de partenariat pour l'éducation artistique et culturelle signée par l'académie de Versailles et le ministère de l'Intérieur, les écoles, collèges et lycées ont la possibilité de mettre en œuvre des projets artistiques et culturels conduits en partenariat avec la Musique de la Police nationale.

↳ Objectifs du programme

Dans la dynamique d'une démarche de projet, il s'agit de favoriser une sensibilisation à la musique qui s'appuie sur la spécificité artistique de la Musique de la Police nationale et qui permet également aux élèves de découvrir un orchestre professionnel sous ses différents aspects.

De plus, le partenariat doit permettre aux élèves de croiser le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen.

↳ Mise en œuvre du partenariat

Les actions sont préparées conjointement par les professeurs et la direction musicale de l'Orchestre d'Harmonie et de l'Orchestre de la Batterie-Fanfare, sous réserve de faisabilité technique et artistique.

Ces actions sont proposées puis validées en comité de pilotage. Les heures d'interventions des musiciens sont prises en charge par la Musique de la Police Nationale.

Rappel : Compte tenu du caractère protocolaire de la Musique de la Police Nationale, des dates planifiées peuvent être modifiées, déplacées, supprimées dans l'urgence en raison de commande ministérielle de dernière minute.

IMPORTANT : Une demi-journée de formation sera organisée le mercredi 8 octobre 2025 à la direction



centrale des CRS à Velizy. Cette demi-journée est indispensable. Elle permettra aux professeurs de rencontrer l'ensemble des partenaires et de préciser le contenu de leurs projets.

Un accompagnement des équipes pédagogiques, notamment pour le premier degré, peut être proposé ; dès la rédaction du projet, il est nécessaire d'envisager les modalités de mise en œuvre du projet au sein de l'école et les compétences nécessaires, tant artistiques que logistiques, pour sa bonne réalisation.

Ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'un rapprochement inter-degré (école/collège), notamment pour les écoles et établissements en REP/REP+. La relation inter-degré permet un équilibre musical pour les classes engagées et un partage de compétences des équipes pédagogiques.

Le partenariat entre l'établissement scolaire et la Musique de la Police Nationale se déroule généralement sur deux années. La première année est une année de sensibilisation artistique, qui donne lieu à un projet d'éducation artistique et culturelle. La seconde année est une année d'approfondissement, qui permet au projet lancé lors de la première année de prendre une ampleur plus importante, en appui sur une restitution artistique.

↳ Pistes pédagogiques et artistiques

Les pistes de travail suivantes sont proposées aux équipes pédagogiques :

- Réflexion interdisciplinaire sur l'objet musical : contexte des œuvres, stylistique musicale, rapport entre musique et mémoire, acoustique.
- Parcours pédagogique et musical

en transversalité avec les autres champs artistiques - musique et danse/arts du cirque (approche historique par le biais du répertoire, accompagnement des élèves autour d'un projet chorégraphique ou circassien) ;

- musique et littérature (registres et courants artistiques) ;

- musique et cinéma (approche historique par le biais du répertoire, rapport entre musique et bande image) ;

- musique et théâtre (lien entre l'écoute musicale, l'écoute textuelle, l'attention à l'autre).

- Parcours mettant en lien musique et citoyenneté : les élèves peuvent assister à des cérémonies protocolaires sous réserve de demande préalable.

En appui sur ces pistes pédagogiques sont proposés différents cadres d'intervention en fonction de l'année concernée.

a) Pistes de travail pendant l'année de sensibilisation (année 1)

Les élèves peuvent être sensibilisés aux différentes formations musicales de la Musique de la Police Nationale (Orchestre d'Harmonie, Batterie-Fanfare) à travers des présentations instrumentales, des immersions sur le site de Vélizy, des représentations et concerts officiels... Autour du projet pédagogique, trois possibilités d'interventions, qui peuvent se cumuler

↳ Présentations instrumentales en petits ensembles de musique de chambre :

* Orchestre d'Harmonie : quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, cor, basson)

* Orchestre d'Harmonie : trio d'anches (hautbois, clarinette, basson)

* Orchestre d'Harmonie : Quatuor de Saxophones (Soprano, Alto, Ténor et Baryton)

* Orchestre d'Harmonie : Quatuor de Clarinettes (Mib, Sib, Alto ou Cor de basset et Basse)

* Orchestre d'Harmonie : Quintette de



Cuivres (2 Trompettes, Cor, Trombone et Tuba)

* Batterie-Fanfare : Ensemble de Cuivres Naturels, 6 à 8 musiciens

→ 2 formations musicales par établissement maximum.

→ Interventions de 45mn à 1h par groupe de 25 à 60 élèves.

→ Tous niveaux. Présence de l'équipe pédagogique impérative.

→ Espace nécessaire pour les musiciens : 5 m x 2 m pour l'Orchestre d'Harmonie, 8 m x 3 m pour la Batterie-Fanfare. Prévoir autant de chaises que de musiciens, ainsi que 2 salles pouvant servir de vestiaires (bureau par exemple)

↳ Immersions sur le site de Vélizy (1 avenue Sadi Lecoinge)

→ Orchestre d'Harmonie :

Assister à une répétition de l'Orchestre dans l'auditorium. Possibilité de visiter la caserne CRS par classe encadrée par un adulte, uniquement sur rendez-vous.

→ Percussions Batterie-Fanfare

Assister à une présentation détaillée et ludique du pupitre de percussions (peaux, métaux, claviers et accessoires) dans l'auditorium. Possibilité de visiter la caserne CRS par classe encadrée par un adulte, uniquement sur rendez-vous.

→ Transport en car à prévoir

a/ 1 Répétition de 45mn à 1h par groupe de 30 élèves. 2 classes maximum par



matinée (2h30)

b/ 1 Séance de 45mn à 1h par groupe de 60 élèves. 4 classes maximum par après-midi (2h).

CE2 minimum

Une seule immersion sera accordée par ville (et non par établissement)

Les immersions sont limitées à 8 par année scolaire. Les 8 premières réponses, lors de l'envoi des dates aux établissements scolaires, valideront cette visite.

Communiquer par mail au référent la liste nominative de toutes les personnes accédant au site (élèves et adultes), l'identité et les coordonnées téléphoniques des responsables, le nom de l'établissement, la date et l'heure d'arrivée, le moyen de transport. Les adultes devront présenter une pièce d'identité.

↳ Etapes du programme

↳ Assister à une représentation de l'orchestre :

Cérémonie protocolaire :

Selon le calendrier des activités protocolaires de l'orchestre (19 mars, 8 mai, 10 mai, 18 juin, Flamme à l'Arc de Triomphe, cérémonies commémoratives diverses...), possibilité de venir assister à ces représentations. Le calendrier étant parfois connu tardivement, il sera fait une information aux établissements désireux d'y participer, l'organisation de ces déplacements étant à la charge des établissements.

b) Pistes de travail pendant l'année d'approfondissement (année 2)

Les élèves seront amenés à donner un concert avec une des deux formations musicales de la Musique de la Police Nationale (Orchestre d'Harmonie, Batterie-Fanfare). Le contenu du projet est à élaborer conjointement entre l'établissement scolaire et la MPN, en tenant compte du répertoire de la formation musicale.

La mise en œuvre du projet fera l'objet d'un suivi ; les équipes pédagogiques sont invitées à se rapprocher régulièrement des membres du comité de pilotage pour qu'un accompagnement efficient permette le bon déroulé des actions envisagées. Des formations peuvent également être proposées. Des ressources et les documents de suivi seront disponibles sur un mur numérique dédié.

Dans le second degré

Les équipes pédagogiques du 2nd degré pourront mettre en œuvre un projet pédagogique en interdisciplinarité :

- en développant une réflexion interdisciplinaire sur l'objet musical : contexte des œuvres, stylistique musicale, rapport entre musique et mémoire, acoustique.

- en concevant un parcours pédagogique et musical en transversalité avec les autres champs artistiques :

- Musique, danse et arts du cirque (approche historique par le biais du répertoire, accompagnement des élèves autour d'un projet chorégraphique ou circassien),

- Musique et littérature (registres et courants artistiques),

- Musique et cinéma (approche historique par le biais du répertoire, rapport entre musique et bande image),

- Musique et théâtre (lien entre l'écoute musicale, l'écoute textuelle, l'attention à l'autre)

- Musique et arts plastiques (écritures plastiques de la partition, de la scénographie, du costume – Uniforme, performance)

- Musique et société ou musique et citoyenneté (lien avec



- les kiosques à musique, événements commémoratifs dans les jardins, l'hôtel de ville ou devant des monuments mémoriels)

- en développant un parrainage autour d'une classe orchestre : ce parrainage peut prendre différentes formes :

- Prestation en formation de chambre (instruments à déterminer) lors de la remise des instruments en début d'année.

- Concert commun (1 partie musicale chacun, possibilité qu'un musicien MPN de

chaque pupitre participe à la partie de l'OAE, 1 à 2 pièces communes à déterminer)

- Cérémonie protocolaire partagée sur le lieu de résidence de l'OAE.

Un partenariat tripartite, MPN / structure culturelle de proximité / établissement scolaire pourra être mis en œuvre afin d'accompagner le projet de classe. Le projet sera construit en concertation avec tous les acteurs impliqués, il devra reposer sur un financement non prévu dans le cadre du partenariat avec la MPN et devra être envisagé en amont.

Dans le premier degré

Les projets peuvent s'appuyer sur un répertoire proposé par les deux formations musicales de la Musique de la Police Nationale. Ils peuvent inclure le second degré dans le cadre d'une démarche inter degrés.

↘ Avec la Batterie-fanfare

○ *Les trois cheveux d'or de l'ogre*

Un roi cherche à se débarrasser d'un bébé, dont la rumeur populaire affirme qu'il épousera un jour sa fille. Mais cet enfant est « né coiffé » : tout ce qu'il entreprend réussit. De sorte que les efforts du roi échouent, et le poupon devient un valeureux jeune homme. Dans un effort désespéré pour se débarrasser de celui-ci, le roi confie au jeune homme une mission impossible : rapporter trois cheveux d'or de la tête du Diable...

Conte musical, libre adaptation du conte de Grimm « Les trois cheveux d'or du diable ».

- 20 musiciens + 1 chef
- Durée 45 à 50min de musique hors mise en scène
- De CE1 à 6ème
- 120 élèves minimum. Encadrement indispensable.

○ *Feezy au village fanfare*

Au magique Village Fanfare, les enfants ont pris le contrôle des grandes décisions. La vie défile en une suite continuelle de fêtes et de plaisirs... La danse, la peinture, la

gastronomie sont considérées comme les grands arts indispensables au bonheur. Mais le plus vénéré d'entre tous, celui qui rythme et enjolive chaque instant, c'est la MUSIQUE !... Conte musical de Marc Steckar.

- 20 musiciens + 1 chef

Durée 40min de musique hors mise en scène

du CP au CM2

120 élèves minimum. Encadrement indispensable.

○ **Hansel et Gretel**

D'après le célèbre conte des frères Grimm. Conte musical pour enfants pour chœur, Orchestre à l'école et batterie fanfare. Cette création des frères Joubert illumine votre année scolaire par un projet innovant, original et totalement adapté.

- 20 musiciens + 1 chef

un orchestre à l'école

Durée 30min de musique hors mise en scène

du CP au CM2

100 élèves minimum. Encadrement indispensable.

- Avec l'orchestre d'harmonie

○ **Marseillaise et « contre Marseillaise »**

Après une courte 1ère partie de l'orchestre seul (de 10 à 30mn de musique), le projet s'articule autour de l'hymne national dans son intégralité (7 couplets) entrecoupé de « contre Marseillaises » qui ont failli supplanter l'hymne français au cours de son histoire.

La Marseillaise est également reprise dans sa forme « swing » (Claude Bolling) et sous la forme « enfantastiques » (Jean Nô).

15 musiciens + 1 chef

- Durée de 45mn à 1h15 de musique hors mise en scène.

du CE2 à la classe de 3ème

120 élèves minimum, pas de maximum. Encadrement indispensable.

○ **Les P'tits Loups du Jazz d'Olivier Caillard, orchestration Jean-Jacques Charles**

Suite de 10 pièces de chant en français sur des airs de standard de jazz, bossa, Caraïbes (Duke Ellington, Fats Waller, Luis Bonfá, George Gershwin...). Le pianiste Olivier Caillard a réussi le pari de faire cohabiter jazz et improvisation avec chant destiné aux enfants !

33 musiciens + 1 chef

Durée de 45mn à 1h30 de musique hors mise en scène.

du CE2 à la 3ème

80 élèves minimum. Encadrement indispensable.

Nécessité de louer un piano droit et recruter un pianiste de jazz



○ ***Nous n'irons pas à l'opéra de Julien Joubert, orchestration Jérôme Genza***

Nous n'irons pas à l'opéra raconte l'histoire d'une classe et de son enseignant(e) qui vivent une folle journée à l'opéra. Cet opéra comporte 11 chants.

15 musiciens + 1 chef

Durée de 30mn à 35mn de musique hors mise en scène.

à partir du CE1

80 élèves minimum, 120 maximum. Encadrement indispensable. Mise en scène nécessaire.

○ ***Mademoiselle Louise et l'aviateur allié de Julien Joubert, orchestration Jérôme Genza***

Les élèves de Mademoiselle Louise sont intrigués, pourquoi leur institutrice se rend-elle dans la grange, alors qu'il est l'heure de rentrer en classe ? Son attitude étrange aurait-elle quelque chose à voir avec cette rumeur, qui dit d'un avion américain s'est écrasé non loin de là?

15 musiciens + 1 chef

Durée de 40mn à 45mn de musique hors mise en scène.

à partir du CE2

80 élèves minimum, 120 maximum. Encadrement indispensable. Mise en scène nécessaire.

○ ***Le voyage de Nyamba de Coralie Fayolle orchestration Jérôme Genza***

Ce conte musical raconte l'histoire d'un jeune adolescent breton, Maël, qui sauve une tortue de mer, Nyamba, d'une mort certaine. En retour, celle-ci l'invite en voyage à travers les océans pour retrouver son royaume magique.

Leur parcours est émaillé de rencontres : un skipper amoureux de la mer, une baleine à bosse vantarde ou encore la grande famille du plancton ! Autant de guides (plus ou moins fiables) qui les orienteront au sein des courants et éveilleront les enfants à la féerie du monde maritime. Mais ce voyage est aussi celui d'une sensibilisation aux enjeux environnementaux : vortex de plastique, cyclone, puis séparation... Les deux protagonistes ne sont pas au bout de leurs peines.

9 musiciens + 1 chef

Durée de 25 mn à 30 mn de musique hors mise en scène.

à partir du CE2

50 élèves minimum, 120 maximum. Encadrement indispensable. Mise en scène nécessaire.

○ ***Parrainage - accompagnement d'une classe d'orchestre à l'école***

Possibilité de parrainer ou accompagner un OAE sous différentes formes :

- prestation en formation de chambre (instruments à déterminer) lors de la remise des instruments en début d'année.
- Concert commun (1 partie musicale

chacun, possibilité qu'un musicien MPN de chaque pupitre participe à la partie de l'OAE, 1 à 2 pièces communes à déterminer)

- Cérémonie protocolaire partagée sur le lieu de résidence de l'OAE.

de 4 à 45 musiciens

Durée selon contenu

pour OAE vents / harmonies / brass band

○ ***Myla et l'arbre-bateau d'Isabelle Aboulker, orchestration Jérôme Genza***

Il s'agit de l'une des trois œuvres commandées par l'Académie musicale de Villecroze dans le cadre du projet « 3 compositeurs écrivent pour l'école ».

«C'est l'histoire d'une petite fille qui s'appelait Myla. Avec son grand-père qu'elle aimait é-nor-mé-ment, elle faisait de longues promenades dans la forêt. Puis, quand ils étaient fatigués de marcher, ils se reposaient au pied d'un chêne dans une jolie clairière traversée par un ruisseau...».

Disponible dans le répertoire à chanter du site Musique Prim

<https://www.reseau-canope.fr/notice/myla-et-larbre-bateau.html>

5 musiciens sans chef

Durée selon contenu de mise en scène (compter 20mn minimum)

à partir du CP jusqu'au CE2

40 élèves minimum, 80 maximum. Encadrement indispensable.



○ ***Les mille tours d'Edison de Julien Joubert, orchestration Jérôme Genza***

Une traversée de la vie du fameux scientifique Thomas Edison. Sa jeunesse fut pleine de rebondissements, et ses inventions sonnèrent l'entrée de l'Amérique dans la modernité : téléphone, gramophone et bien sûr électricité. Les chansons sont l'occasion de raconter comment advinrent ces inventions, sur un mode ludique et joyeux, à l'image de la frénésie de découvertes et d'expérimentations qu'Edison conserva toute sa vie. Cet opéra comporte 8 chants.

15 musiciens + 1 chef

Durée de 25mn à 30mn de musique hors mise en scène.

à partir du CE2

80 élèves minimum, 120 maximum. Encadrement indispensable. Mise en scène nécessaire.

○ ***Chants de variétés en anglais***

Concert de pièces chantées en langue anglaise accompagnées par l'orchestre de la MPN. Sélection de chansons parmi le répertoire suivant:

Amazing grace (Trad.), Another Brick in the wall (Pink Floyd), Don't Cry for me Argentina (Madonna), Everytime I feel the spirit (Nat King Cole), Hello Dolly (Jerry Herman), Jericho (Trad. Gospel), Memory (Barbara Streisand), My Bonnie (Ray Charles), New York New York (Franck Sinatra),



Nobody knows (Gospel), Oh Happy day (Gospel), The show must go on (Queen), We are the world (Michael Jackson), What a wonderful world (Louis Armstrong), When the saints (Louis Armstrong), Blue Moon (Billie Holiday), Dreamer (Supertramp), Alice in wonderland (D. Elfman), I do it for you (B. Adams)

D'autres chants sont envisageables, à convenir selon le projet.

25 musiciens + 1 chef

Durée selon contenu

A partir du CM1 si le projet est inter-degré et accompagné par le professeur d'éducation musicale

100 élèves minimum, pas de maximum. Encadrement indispensable.

○ *Sélections sur West Side Story*

Vocal score arrangé par Mac Huff, accompagné par un ensemble instrumental de la MPN.

<https://www.halleonard.com/product/450161/west-side-story-choral-suite>

Titres figurant à cette sélection :

Something's coming, tonight, Maria, One Hand, One Heart, I feel pretty, Cool, America, Somewhere.

D'autres chants sont envisageables, à convenir selon le projet.

20 musiciens + 1 chef

Durée 20mn

A partir du CM1 si le projet est inter-degré et accompagné par le professeur d'éducation musicale

100 élèves minimum, pas de maximum. Encadrement indispensable.

↘ **Nécessités techniques**

Chaque action des musiciens de la MPN est soumise à des nécessités techniques impératives. Il appartient à l'équipe pédagogique de s'assurer que ces nécessités seront satisfaites (voir fiche technique en annexe).

↙ Modalités d'inscription

- Dès le **26 mai 2025** et jusqu'au **27 juin 2025**, l'appel à candidatures sera accessible sur la plateforme Adage ;
- Le **professeur coordonnateur** du projet renseigne la candidature en ligne, validée par le chef d'établissement ou l'IEN dans le 1er degré ;
- • **Début juillet 2025**, une notification sera adressée aux écoles et établissements scolaires via Adage pour confirmer l'inscription au dispositif.

Le dossier sera étudié en comité de pilotage par l'équipe de la Musique de la police nationale, la DAAC et les CPEM (conseillers pédagogiques en éducation musicale) référents.

En complément, une fiche protocole sera envoyée aux établissements retenus pour signature des équipes de direction afin de valider définitivement l'engagement de la Musique de la Police nationale.

Rectorat

Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) :

DAAC - Marianne Calvayrac - Déléguée académique à
l'éducation artistique et à l'action culturelle

ce.daac@ac-versailles.fr

**Chargées de mission EAC en DSDEN, correspondantes de
la DAAC :**

Pour l'Essonne : **Séverine Rouault**, severine.rouault@ac-versailles.fr

Pour les Yvelines : **Emmanuelle Alaterre**, ce.ia78.culture@ac-versailles.fr

Pour les Hauts-de-Seine : **Elise Phalipaud**, elise.phalipaud@ac-versailles.fr

Pour le Val d'Oise : **Barbara Moreillon**, barbara.moreillon@ac-versailles.fr

**Conseillers Pédagogiques en Education Musicale (pour le
premier degré) :**

Pour l'Essonne : **Valérie Darges**, valerie.darges@ac-versailles.fr

Pour les Yvelines : **Michaël Sanchez**, michael.sanchez@ac-versailles.fr

Pour les Hauts-de-Seine : **Marc LAUGENIE**, marc.laugenie@ac-versailles.fr

Pour le Val d'Oise : **Laurence DATHY**, laurence.dathy@ac-versailles.fr

Musique de la Police nationale

Pour les questions liées à la technique
Conseillers techniques Batterie-Fanfare

Philippe Rossignol : philippe.rossignol8@wanadoo.fr

Nicolas Grassart : mgrassart@hotmail.com

Conseillers techniques Orchestre d'Harmonie

Mathieu Moreaud : mpnreferenttechnique@gmail.com

Yves Koubi : yves.koubi@interieur.gouv.fr



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES